

Informations d'inscription

Afin de vous inscrire au colloque 2016, veuillez remplir le formulaire d'inscription (soit celui en ligne sur la page de l'édition 2016 <http://bit.ly/confluencesp2016>, soit celui papier téléchargeable sur cette même page).

La participation au colloque est ouverte sur inscription uniquement.

Les règlements doivent être adressés par chèque à l'ordre de « *L'Ordre des avocats d'Angers* » avant le 23 mars 2016.

/ Si vous êtes avocat, il convient de régler 180 € si vous souhaitez participer au colloque permettant la validation de neuf heures de formation (cocktail déjeunatoire compris).

Si vous souhaitez uniquement participer à une demi-journée de colloque le montant est de 90 € (la première demi-journée du 31 mars 2016 permet la validation de cinq heures de formation tandis que la seconde demi-journée du 1^{er} avril 2016 permet la validation de quatre heures de formation et comprend le cocktail déjeunatoire).

Si vous avez moins de deux ans de barreau, les montants sont de 160 € pour tout le colloque et de 80 € par demi-journée de colloque.

/ Si vous êtes étudiant, enseignant à la faculté ou professionnel de la Justice, l'inscription au colloque est gratuite mais obligatoire. Si vous souhaitez déjeuner sur place le 1^{er} avril 2016, il conviendra de régler la somme de 35 €.

/ Dans les autres cas, l'inscription au colloque est obligatoire et il convient de régler la somme de 50 € comprenant le cocktail déjeunatoire.

ASSOCIATION CONFLUENCES PÉNALES DE L'OUEST

Pascal Rouiller, Président
2 Boulevard Bessonneau – CS 60215
49102 ANGERS cedex 02

Tél. : 02 41 81 16 13
Fax. : 02 41 87 04 04
Email : cpo@acr-avocats.com